

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES CRISES SECURITAIRES EN AFRIQUE

Le FONSTI-PASRES informe que
la date de règlement pour la
participation au colloque,
initialement prévue au 03 août
2023, est prorogée au **31 août
2023 à 18H00.**

Passé ce délai, aucun autre
règlement ne sera accepté.

